

## Frédérique NEAU-DUFOUR

Directrice du Centre européen du résistant déporté sur le site de l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof

## Paule EINIG

Présidente de l'Association du fort de Metz-Queuleu pour la mémoire des internés-déportés et la sauvegarde du site



## Valérie DRECHSLER-KAYSER

Présidente de l'Amicale nationale française des Déportés et Familles de Disparus de Natzweiler-Struthof et de ses kommandos

## Dorothee ROOS

Présidente du *Verbund der Gedenkstätten im ehemaligen KZ-Komplex Natzweiler*

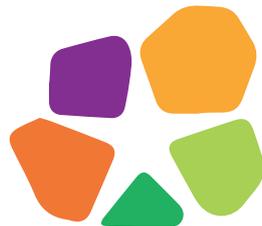


vous convient à la cérémonie d'obtention du label du patrimoine européen par le fort de Metz-Queuleu

### JEUDI 13 JUIN 2019 à partir de 17h00

#### 17h00

Présentation du *Plakat* réalisé par H. ZAHEDI et R. BRAXMAIER dans le cadre de l'exposition *Fraternité/Brüderlichkeit* Casemate A/Caserne II du fort de Queuleu Allée Jean Burger 57070 METZ



#### 18h30

Vin d'honneur  
Amphithéâtre de l'Institution de La Salle  
2 rue Saint-Maximin 57070 METZ

#### 17h30

Dévoilement de la plaque des labels en présence de nombreuses personnalités ainsi que des porte-drapeaux  
Entrée principale du fort de Queuleu  
Allée Jean Burger 57070 METZ

## EUROPEAN HERITAGE LABEL



#### 19h30

Conférence de F. NEAU-DUFOUR sur l'histoire du camp de concentration de Natzweiler  
Amphithéâtre de l'Institution de La Salle  
2 rue Saint-Maximin 57070 METZ

Entre le 7 août 1943 et fin août 1944, le camp de concentration de Natzweiler-Struthof fait installer une de ses annexes au fort de Queuleu (**Außenkommando Metz**). 80 prisonniers y sont internés jusque fin avril 1944 avant d'atteindre 110 à partir de mai 1944. Ils sont rattachés au kommando après leur passage dans le camp principal. Les prisonniers sont de différentes nationalités (Allemands, Soviétiques, Polonais et Italien). Les catégories de déportation sont diverses : principalement celle de droit commun et des travailleurs civils étrangers (Polonais et Soviétiques), mais on note aussi les motifs politique, d'homosexualité ou d'associabilité pour quelques uns. Les prisonniers doivent d'abord aménager deux cuisines ainsi que trois pièces dans le fort. Plus tard, ils sont acheminés chaque matin vers différents lieux de travail : l'école de transmission SS (*Nachrichtenschule der Waffen-SS Metz* aujourd'hui lycée Louis Vincent), des cuisines de casernes, un hôtel du centre-ville de Metz et à l'aérodrome de Frescaty où se trouvent les cantonnements de l'école de transmissions SS. Fin août 1944, les déportés sont transférés en dehors du fort dans la Caserne Tivoli, aujourd'hui Caserne Grandmaison. Le 26 ou 27 août 1944, deux détenus sont abattus rue de Tivoli alors qu'ils tentent de s'évader : Kasimir Grzeskowiak, un Polonais né en 1912 (n°4282), et Willi Kepcke, un communiste allemand déporté de droit commun né en 1913 (n°349). Les déportés doivent défiler devant leurs dépouilles, puis les corps sont inhumés dans une fosse qui sera exhumée en mars 1946. Les 108 déportés du kommando sont ensuite évacués dans l'annexe de Schwindratzheim dans le Nord de l'Alsace.

Le **label du Patrimoine européen** est délivré par l'Union européenne et vise à mettre en valeur la dimension européenne des biens culturels, monuments, sites naturels ou urbains et lieux de mémoire, témoins de l'histoire et de l'héritage européen. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018, l'ancien camp de concentration de Natzweiler et quatorze de ses camps annexes, dont le fort de Metz-Queuleu, constituent le quatrième site français et le premier site transnational à obtenir ce prestigieux label qui a déjà été attribué une trentaine de fois notamment à l'abbaye de Cluny, au district européen de Strasbourg ou à la maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles. La candidature, présentée par le Centre européen du résistant déporté et son partenaire allemand du Réseau des lieux de mémoire de l'ancien complexe concentrationnaire de Natzweiler (VGKN), permet d'associer deux camps annexes situés en France (fort de Metz-Queuleu en Moselle et Urbès dans le Haut-Rhin) et douze camps annexes situés en Allemagne dans le Bade-Wurtemberg.

Réponse souhaitée avant le 6 juin 2019 par courriel : [fort.metz.queuleu@gmail.com](mailto:fort.metz.queuleu@gmail.com)

Informations sur : [www.fort-queuleu.com/labelpatrimoineeuropeen/](http://www.fort-queuleu.com/labelpatrimoineeuropeen/)

MONUMENT



HISTORIQUE

